

VIOLENCES URBAINES

BRUNOY

SOUTIEN À NOTRE COLLÈGUE YANN !

Les nuits des 22 et 23 février les collègues de la BAC ont dû faire face à des violences urbaines extrêmes;

Notre collègue Yann est placé sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer.

CES MESURES NOUS SEMBLENT CLAIREMENT DISPROPORTIONNÉES ET LOURDES DE CONSÉQUENCES.

ALLIANCE se bat avec l'avocat de Yann pour obtenir la levée du contrôle judiciaire.

ALLIANCE met tout en œuvre pour que notre collègue Yann puisse percevoir son traitement dans l'attente des conclusions judiciaires.

La présomption d'innocence s'applique aux citoyens, elle doit s'appliquer aux Policiers également et donc à Yann.

Pour ces raisons ALLIANCE apporte son soutien à notre collègue